# Avis d'appel à candidatures pour une occupation temporaire du domaine public portuaire

| Autorité concédante du Port de Plaisance | Gestionnaire |
|---|---|
| La Commune de Leucate | Régie Municipale du Port<br>600 quai du pla de l'entrée<br>11370 Port Leucate |

La Commune de Leucate (11) dispose d'un lot situé sur le domaine portuaire de PORT LEUCATE qu'elle souhaite mettre à disposition par le biais d'une autorisation d'occupation temporaire, précaire et révocable du public, conformément à l'Ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.

**Le mode de passation est le suivant :** procédure de sélection préalable à la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public, en application de l'article L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

## *Descriptif de l'avis d'appel à candidatures*

### *ARTICLE 1 : OBJET*

Dans le cadre de la diversification des activités, souhaitée par la commune, une autorisation d'occupation temporaire du domaine public portuaire est lancée pour un nouveau lot.

### *ARTICLE 2 : DURÉE*

La durée prévue pour cette amodiation ne pourra être supérieure à 7 ans. Elle prendra effet 1er septembre 2023 et se terminera le 1er septembre 2030. Le candidat à cette occupation fera une proposition de durée répondant à cette durée maximum, en la justifiant par ses investissements financiers et environnementaux.

### *ARTICLE 3 : REDEVANCE*

La redevance est fixée à **minima** suivant le lot décrits ci-dessous. Les candidats peuvent faire des propositions supérieures au montant minimal publié.

Le règlement s'effectuera en 1 fois à la signature du contrat pour la totalité de l'année 2023, puis par prélèvement automatique mensuel ou trimestriel à compter du 1/01/2024.

## *ARTICLE3 : DESCRIPTION DU LOT*

### *3.1 LOT :*

- Secteur du bassin C, parcelle de 24m x 30m d'une superficie de 720m² (ci-après)

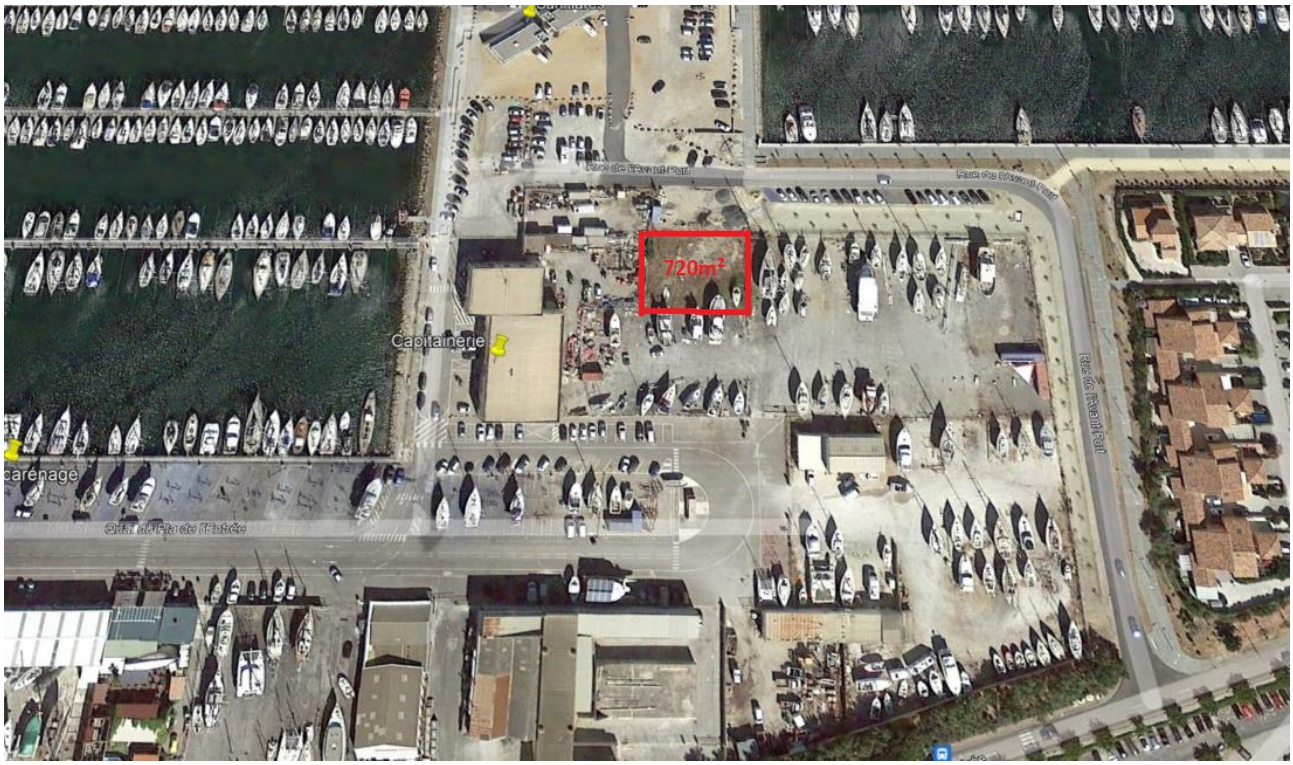


Les activités autorisées seront :

- Menuiserie navale pour bateaux (réfection, construction de mobilier pour navires, réparation).

**Redevance minimale :** 6,06€ TTC/m²/an soit 4 363,20€ TTC/an

## *ARTICLE 4 : PROCÉDURE*

### Publicité :

Le présent avis est publié :

- Sur le site internet du port et de la Mairie de Leucate.

### Visite :

Une visite sur place est possible mais non obligatoire.

### Conditions d'occupation :

➢ Le lot est mis à disposition en l'état : tous les aménagements seront à la charge de l'occupant.
➢ Les candidats qui ont précédemment bénéficié d'une AOT devront être à jour de leur redevance.

### Contenu du dossier de candidature :

Les candidats intéressés devront présenter un dossier composé des pièces suivantes :

- Lettre de candidature ;

- Leurs coordonnées complètes ;
- La période d'activité envisagée ;
- Extrait K-bis de la société ou statuts si société en cours de création ;
- L'activité qu'ils souhaitent exercer,
- Leurs expériences professionnelles, diplômes et agréments en lien avec l'activité souhaitée, etc…
- Les aménagements et investissements qu'ils entendent réaliser (photos, description des installations, etc…),
- Le plan de financement,
- Les caractéristiques techniques du projet,
- Et tous les renseignements et précisions que les candidats jugeront nécessaires à l'examen de leur dossier.

## Sélection :

Les propositions seront examinées au regard des critères suivants :

- Expérience professionnelle dans le domaine (expérience et/ou diplômes…) ;
- Offre proposées : prestations, tarifs, horaires, cohérence du projet… ;
- Volet financier : viabilité économique du projet, garantie financière du candidat ;
- Durée de la période d'activité envisagée ;
- Qualité du projet en matière de développement touristique, impact paysager ;
- Prévisionnel du plan d'investissement et capacité financière ;
- Emplois créés ;
- Qualités professionnelles du candidat au regard de l'activité qu'il souhaite exercer.

Remise des offres :

Les candidats adresseront leur proposition par voie postale ou la déposeront en main propre contre signature à l'adresse suivante :

**Capitainerie du port de Leucate**
600 quai du pla de l'entrée
11370 Port Leucate

Les documents papier devront être remis en double exemplaire sous enveloppe fermée portant la mention ***« Candidature pour occupation du domaine public portuaire. Ne pas ouvrir par le service courrier »***

## Date limite de remise :

**La date limite de réception des offres est fixée au 25 août 2023 – 14h (**cachet de la poste faisant foi).

## Contact :

Pour toute question éventuelle, les candidats peuvent s'adresser à Mme Carine JOUANAUD, Directrice du Port au 04.68.40.91.24